LE NUMERO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE

Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

SAMEDI 11 JUIN 1927.

BUREAUX : ROUBAIX, 45, Rue de la Gare, 45 — TOURCOING, 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

A PROPOS D'UN CENTENAIRE

Les Origines du Musée Carpeaux à Valenciennes

Après qu'on aura célébré, à Valenciennes, le centenaire du plus grand artiste statuaire du XIX, J.-B. Carpeaux, novateur dans son art de la puissance vitale, créateur d'une interprétation nouvelle et frémissante de la vie, le Musée qui porte son nom dans sa ville natale et où est rassemblé son œuvre presque entier, sera désormais le sanctuaire où il faudra se rendre pour étudier et connaître son génie dans ses côtés physionomiques, comme il faut aller à Saint-Quentin pour connaître l'incomparable pastelliste de La Tour ; à Anvers pour connaître le plus génial des peintres, Rubens ; en Italie pour savoir ce que fut Michel Ange.

Il nous a donc paru, à la veille du jour où le Musée Carpeaux va être nombreusement et pieusement visité, de rappeler en ces lignes les origines de sa fondation qui assure pour l'avenir la gloire tangible du grand artiste.

Un désir que Carpeaux a toujours eu et qu'il a exprimé maintes fois, c'était de voir réunis en une même salle, en sa ville natale, des exemplaires de toutes ses productions, afin qu'on put envisager son œuvre dans son ensemble.

Au mois de mai 1860, tout jeune encore et apportant à Valenciennes son premier chef-d'œuvre : **l'Enfant à la Coquille**, qu'il venait de terminer à Rome, il écrivit à M. Bracq, alors maire de la Ville, la lettre suivante qui contient la première manifestation de son désir :

« *Monsieur le Maire,*

» *En quittant Valenciennes pour aller reprendre à Rome le grand travail que j'y ai laissé interrompu, je viens vous prier d'exprimer au Conseil municipal toute ma gratitude pour la bienveillance avec laquelle il a accueilli l'offrande que je devais à ma ville natale de la première d'entre mes œuvres que je crois digne de l'avenir.*

» *Dans la noble mais difficile carrière que j'ai embrassée, j'eusse rencontré, dès mes premiers pas, d'invincibles obstacles si Valenciennes n'avait été pour moi une seconde mère.*

» *J'ai donc contracté envers elle une dette de reconnaissance dont je ne perdrai aucune occasion de m'acquitter.*

» *Mon rêve a toujours été de déposer, soit au Musée, soit à l'Académie, dans une salle que je prierai le Conseil municipal de leur réserver un exemplaire de chacune des œuvres que je produirai désormais.* »

Plus tard, dans son testament, il écrivit le passage suivant :

« *Je lègue au Musée de Valenciennes, ma ville natale, tous les modèles en plâtre et les dessins de mes œuvres, et les collections de croquis que j'ai exécutés à Rome et partout où j'ai voyagé et qui sont chez mes parents et à Auteuil...* »

« *Fait à Paris, le 22 mai 1874.* »

Ce désir, exprimé presqu'au début et à la fin de sa carrière, montre bien la volonté constante de l'illustre sculpteur, qu'une collection complète de ses œuvres existât à Valenciennes.

Mais Carpeaux mourut sans que son vœu fut réalisé. Le musée ne possédait pas à ce triste jour, il s'en fallait de beaucoup, un exemplaire de chacune des œuvres du maître perdu ; son testament ne put être exécuté, étant en contradiction avec son contrat de mariage, et les choses en restèrent là pour le moment.

Au mois de février 1881, prenant l'initiative de l'accomplissement d'une des dernières volonté de Carpeaux, le Conseil municipal nomma une commission chargée d'étudier l'installation du **Musée Carpeaux** et de plus, l'administration vota une somme de 2.000 fr., destinée à l'acquisition des œuvres absentes et aux frais d'installation.

Un des premiers actes de la commission nouvellement constituée, fut de faire appel à la générosité des amis de Carpeaux. De divers côtés alors, on reçut des dons qui vinrent grossir le noyau déjà existant de la collection projetée, et à peu près en même temps on recevait aussi le legs Bruno-Chérier, peintre valenciennois et fidèle ami du maître regretté.

Puis un temps d'arrêt succéda à cette activité qui reprit son cours au moment de la donation libérale du prince Georges Stirbey, qui vint le 17 décembre 1881, offrir à la Ville de Valenciennes, un grand album contenant, près de six cents dessins de Carpeaux et, en plus, quatorze petits albums d'études qui lui avaient été transmis par le maître.

Poussé par le noble sentiment de l'humanité et par le culte ardent de l'art, le prince Stirbey fut le protecteur et l'ami le plus dévoué de notre illustre concitoyen ; il le veilla jusqu'à la mort, et voulut, dans sa libéralité, assurer dans toute sa puissance sa gloire posthume en abandonnant au Louvre, à l'Ecole des Beaux-Arts et à Valenciennes, tous les dessins de Carpeaux qu'il possédait, compositions ou études d'une vérité saisissante, d'une habileté d'outil et d'une intensité avec laquelle sont exprimés le rire, la douleur, la joie, les larmes, faisant sentir si profondément le tempérament du grand artiste.

Le prince Stirbey, dans sa magnificence, ne s'en tint pas là et voulut participer à la création du Musée Carpeaux pour lequel il offrit une somme de mille francs.

De son côté, Mme Carpeaux avait proposé d'offrir les œuvres que la Ville désirerait, n'acceptant que le remboursement des frais de moulage.

On traita alors avec Mme Carpeaux pour obtenir les œuvres suivantes que le Musée reçut le 19 mars 1882 : **Le Chinois**, buste ; **L'Espérance**, buste ; **La Rieuse aux pampres**, buste ; **L'Eté**, buste ; **Le Printemps**, buste ; **La Rieuse Napolitaine**, buste ; **Daphnis et Chloé**, groupe ; **Frère et Sœur**, groupe ; **Flore accroupie**, statuette ; **La Toilette**, statuette ; **Napoléon III**, buste ; **La Pêcheuse de Vignole**, statuette ; **La Tarentelle**, groupe ; **Jeune**

Voici la dernière mode, Mesdames...

(W.W.Ph.)

C'EST LE CHAPEAU LINDBERGH

La réponse polonaise à la note soviétique

Offre de négociations et d'indemnité à la famille de M. Woijkoff

Le gouvernement polonais a envoyé au gouvernement soviétique, la réponse à la note de ce dernier, protestant contre l'assassinat de son ministre à Varsovie.

La note polonaise fait remarquer que le gouvernement polonais ne se considère pas comme coupable, pour la simple raison, qu'il avait plusieurs fois offert à M. Woijkoff la protection de la police, et que ce dernier l'avait toujours refusée.

Quant à l'assassin, il est prouvé qu'il a agi de sa propre initiative, et non comme agent d'une organisation quelconque. Le gouvernement polonais est prêt à entrer en négociations aussitôt que possible avec le gouvernement de Moscou, pour indemniser la famille de M. Woijkoff.

Le ministre des affaires étrangères de Pologne arrivé à Paris

M. Zaleski, ministre des affaires étrangères de Pologne, est arrivé vendredi matin à Paris, à 6 h. 50, par le Nord-Express. Il a été salué à sa descente du train, sur le quai dela gare du Nord, par le comte Chlapowski, ambassadeur de Pologne à Paris.

M. Briand a reçu dans la matinée la visite de M. Zaleski, accompagné du comte Chlaposki, et les a retenus à déjeuner.

Mobilisation en Russie ?

On mande de Moscou au « Berliwgeke Tidende » de Copenhague que toutes les classes, à partir de la classe 1890, seraient bientôt mobilisées pour parer à tout danger intérieur ou extérieur.

LE ROI DE ROUMANIE VA MOURIR

Une dépêche de Bucarest annonce que l'état du roi de Roumanie est maintenant si critique, que sa mort ne semble plus être qu'une question de jours.

PAS DE HAUSSE DU PRIX DU PAIN A PARIS

La Commission départementale de la Seine des farines, réunie hier matin à l'Hôtel de Ville de Paris, a porté le prix officiel du quintal de farine de 241 à 244 francs.

Cette majoration n'influe pas sur le prix du pain qui reste fixé à partir du 11 juin à 2 fr. 25 le kilo.

Colombophiles et Pêcheurs à la ligne : lisez en quatrième page, en tête de « La Journée Sportive », les chroniques écrites spécialement pour vous par notre collaborateur spécialiste.

La Chambre s'est prononcée contre le projet d'affermage du monopole des allumettes

Par 281 voix, dont celles des ministres HERRIOT, PAINLEVÉ et QUEUILLE, contre 243, elle a refusé de discuter ce projet

La séance d'hier matin à la Chambre s'est terminée par un vote défavorable pour le Gouvernement ou plutôt pour une partie de celui-ci. Le débat roulait, ainsi que l'on sait, sur la question de l'affermage du monopole des allumettes, demandé par le Président du Conseil et la plupart des ministres ; la question de confiance n'était pas posée. Il se termina par le vote par 281 voix contre 243, du refus du passage, à la discussion du projet en question.

On remarqua que M. Poincaré qui, au cours du vote, avait mis lui-même les bulletins de vote du gouvernement, avait déposé trois bulletins bleus (contre) : ceux de MM. Herriot, Painlevé, Queuille. Tous les autres étaient blancs.

Au cours de la discussion, d'autre part, M. Poincaré avait déclaré que les ministres radicaux étaient partagés en nombre égal, pour et contre le projet.

M. Poincaré enregistrant le vote, déclara à la gauche : « J'espère que vous n'aurez pas à le regretter. »

La Séance

La séance est ouverte à 9 h. 35, sous la présidence de M. Fernand Boulsson, devant un petit nombre de députés. M. Poincaré est au banc du gouvernement. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet, portant approbation de la convention relative à la gestion du monopole des allumettes.

M. Marius MOUTET, mandaté par le groupe socialiste, déclare que ses amis et lui, non seulement ne capituleront pas devant un trust capitaliste, mais sont décidés à lutter jusqu'au bout contre cette convention et pour le monopole des allumettes.

M. MOUTET rappelle qu'à Lyon, lorsque l'Etat voulut user de ses droits à l'égard d'une société concessionnaire, il s'est heurté de telles difficultés financières qu'il dut abandonner son droit. L'orateur est d'ailleurs convaincu que si le trust des allumettes veut s'entendre avec la France, c'est uniquement pour éviter le seul concurrent dangereux. Il explique, en effet, que le monopole pourrait mieux utiliser nos bois coloniaux, qui seraient excellents pour la fabrication des allumettes.

L'intervention de M. Malvy

M. MALVY monte à la tribune et combat la convention parce qu'elle n'apporte à l'Etat que des bénéfices minimes et qu'elle lui causerait des dommages graves. En ce qui concerne le cautionnement de 80 millions de dollars, si l'Etat a besoin d'un emprunt, qu'il le fasse franchement, sans donner comme gage un monopole (Applaudissements à gauche).

M. MALVY évalue à 5 ou 6 millions le bénéfice que donnerait la convention, par rapport à celui que doit produire le monopole réorganisé. Ce n'est pas pour un si mince bénéfice que l'Etat doit abandonner son monopole. (Applaudissements).

Le président de la commission des finances fait état des avis unanimes du personnel des manufactures contre le projet.

Celle de M. Raoul Evrard député du Pas-de-Calais

M. EVRARD (Pas-de-Calais), interrompant, dit que contrairement à ce qu'affirme le Président du Conseil, la Fédération des débitants de tabacs s'est prononcée contre le projet.

M. POINCARE proteste et met au défi de produire une délibération de la Fédération qui, au contraire, refuse de s'associer au vœu des débitants de Paris hostile au projet.

M. MALVY lit une délibération de la Fédération contre toute cession du monopole.

M. POINCARE. — Le projet n'a nullement pour but la cession du monopole.

M. EVRARD, intervenant à nouveau, lit une lettre du vice-président de la Fédération affirmant que la Fédération a voté un vœu contre toute cession et tout affermage du monopole.

M. POINCARE répète son affirmation et ajoute que le président de la Fédération s'est prononcé pour le projet.

M. MALVY ajoute encore que si la Chambre votait la convention elle abandonnerait ses prérogatives essentielles qui sont de voter l'impôt, puisque la « Svenska » aurait la faculté de fixer les prix des nouveaux types d'allumettes.

De plus, par ce vote, les députés de gauche renieraient leur doctrine, laquelle tend à substituer les monopoles de l'Etat aux monopoles de fait.

La clôture est votée puis après pointage, **le passage à la discussion est rejeté par 281 voix contre 243.**

La question de confiance n'était pas posée.

Le débat sur l'action communiste

Un ordre du jour de confiance au Gouvernement voté par 370 voix contre 148

DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE

Le grand débat sur le communisme a pris fin au cours de la longue séance d'hier, après de nombreux discours qui n'ont pas été, les uns et les autres, sans présenter un vif intérêt. D'abord, ce fut sur le ton plaisant et avec une apparente gravité qui en rehaussa l'humour, celui de M. Uhry qui se révéla à la Chambre sous les espèces du plus mordant des pince sans rire et qui l'a divertie infiniment en se faisant l'anthologiste de quelques renoncements et de revirements notoires dans le monde parlementaire.

Mais avec M. Barthou, le ton changea et le garde des Sceaux dressa contre le communisme un réquisitoire qui s'ajoutant sur des données nouvelles à ceux de MM. Sarraut, Soulié et Morinaud impressionna vivement la Chambre. La Chambre jusqu'ici relativement attentive et calme témoigna de beaucoup d'impatience et ce fut dans la grande houle des passions politiques que la discussion se poursuivit.

Deux orateurs furent particulièrement violents, M. Desjardins dans l'accusation, M. Taittinger dans la menace, contre quoi toute la Chambre se déchaîna en clameurs et en invectives. M. Marcel Cachin dans une intervention dernière dont certains couplets mirent en grande fureur l'abbé Bergey déplaça tout ce tumulte en soulevant les protestations de la Droite et du Centre.

Après quelques paroles de M. Marquet, le Président venait de donner lecture des ordres du jour au nombre de trois. On s'attendait bien à ce qu'ils fussent précédés de quelques explications, mais on ne pensait pas que ces explications prendraient une telle ampleur.

Aussi bien ce fut avec M. Léon Blum un second débat qui se greffait sur le premier et qui prit tout aussitôt des proportions inattendues. De fait le leader socialiste ne se cantonna pas dans la seule question de la lutte contre le communisme ; il en apporta beaucoup d'autres, la question électorale y comprise et ce fut en réalité comme une interpellation sur la politique générale. Le Président du Conseil toutefois n'engagea pas le fer ; en quelques paroles nettes et précises, il rappela la Chambre à la seule question posée. Deux votes intervinrent où le gouvernement retrouva son habituelle majorité.

La séance de l'après-midi

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, la Chambre adopte sans débat le projet de loi portant addition de l'article 25 de la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres de réserve. La proposition de résolution de M. Simon Reynaud et plusieurs de ses collègues, tendant à charger la commission de l'armée, de procéder à une enquête sur les conditions dans lesquelles les périodes d'instruction seront exécutées.

Elle adopte encore divers projets puis vient la suite de l'interpellation de M. Cachin sur le discours prononcé par M. Sarraut, en Algérie, sur la propagande communiste.

La parole est à M. Jules Uhry, mandaté par le Parti Socialiste.

M. Uhry prend la parole

M. Jules UHRY dit que le Ministre de l'Intérieur, dans son discours à la Chambre, a jeté l'anathème sur l'impérialisme russe, mais que le Ministre des Affaires étrangères a du lui rappeler finement, à la fin de la séance, que cela relevait de son Ministère et non de la place Beauvau.

Si bien que le « Journal Officiel » rectifiant ses discours, a remplacé partout le mot « Moscou » par la « Troisième Internationale ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

La chasse aux chauffards s'organise

La Préfecture de police de Paris vient d'organiser des sections policières munies d'autos et de motos légères et rapides, permettant de donner la chasse à tous ceux qui par une vitesse exagérée donneraient lieu à contravention. Voici une équipe de policiers actuellement en cours d'instructions, avec leurs machines. (Photo Manuel)

Le grave Conflit Anglo-Égyptien

(Photo Manuel)

LE GÉNÉRAL SIR FRANCIS LLOYD

Haut-Commissaire britannique en Egypte, qui serait sur le point d'être remplacé dans ses hautes fonctions, à la suite du mécontentement des autorités égyptiennes qui viennent de décider le parlement anglais à une prise de contact à ce sujet.

Le grave différend albano-serbe

Le ministre d'Albanie à Belgrade a été rappelé par son gouvernement

Il se confirme que Tsemi bey, ministre d'Albanie à Belgrade, a reçu de son gouvernement l'ordre de quitter Belgrade. Tsemi bey aurait déclaré qu'il se désolidarisait d'Ahmed bey et qu'il ne rentrerait pas en Albanie.

Des fascistes italiens ont tiré sur un train français

On signale un nouvel incident à Vintimille. Le train de marchandises 6.999, qui fait le service Nice-Vintimille, où il arrive à 6 h. 24, a essuyé plusieurs coups de feu aux environs de l'enclavée station de Latte. Le personnel du convoi a déclaré nettement avoir aperçu un certain nombre de miliciens fascistes se dissimulant dans les terrains qui bordent la voie.

Les autorités françaises et italiennes poursuivent de concert leur enquête sur cet incident qui a provoqué une assez vive émotion.

LA NOYÉE DE NOMAIN A ÉTÉ IDENTIFIÉE

Nous avons relaté en donnant la photographie dans nos éditions de jeudi dernier, la disparition de Mme Rosalie Rubrecht née Cabout, âgée de 70 ans, demeurant rue du Becquerel à Mons-en-Barœul. Nous signalions également la découverte dans un fossé de Nomain près d'Orchies, du cadavre d'une femme dont il était impossible de découvrir l'identité. Or nous apprenons ce qui confirme nos premières suppositions que le cadavre de Nomain a été reconnu pour être celui de Mme Rubrecht. C'est son mari M. Henri Rubrecht, 63 ans, tisserand à Mons-en-Barœul, qui est venu la reconnaître à Nomain.

Faible d'esprit, Mme Rubrecht avait, déjà, à plusieurs reprises, quitté le domicile conjugal, sans but et sans raison.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Orageux, ciel très nuageux avec éclaircies, quelques averses ou orages épars, vent sud-est 2 à 4 mètres ; température minimum 8°.

LA VIE QUI PASSE

Les Semaines vertueuses

DIMANCHE, commence à Paris la « Semaine de la Bonté ». Du 12 au 19 juin, chaque jour sera consacré par un Comité composé des personnalités les plus diverses, à soulager les infortunes de la Capitale.

Le programme est très varié. On y voit : une démonstration du Club Jack London pour la protection des animaux de cirque et de ménagerie ; un discours de M. de Monzie ; une distribution de fleurs dans les hôpitaux ; une conférence pour les mères abandonnées ; une promenade de chiens sauteurs ; un concert donné aux prisonniers de la Petite-Roquette (qui sont des enfants et des jeunes gens) ; une conférence de l'abbé Violet ; un repas aux sans-abris ; une distribution de jouets aux pupilles de l'Assistance publique ; un concert à l'école ménagère des délenues et libérées ; une conférence au Jardin des Plantes avec démonstrations psychologiques sur les animaux de la ménagerie ; le vernissage d'un salon des peintres animaliers ; un concours pour chevaux de trait attelés ; une distribution de prix aux enfants des hôpitaux ; un défilé de taxis portant des affiches pour la protection des animaux, etc...

Certes, l'intention des organisateurs est très louable, mais on peut être sceptique quant aux résultats de la « Semaine de la Bonté ». La bonté est un sentiment naturel, qui, hélas, ne s'apprend pas, surtout de cette façon un peu carnavalesque. Il n'est guère que chez les enfants qu'on puisse la développer, en encourageant les penchants favorables qu'ils manifestent dès leur jeune âge. C'est la tâche quotidienne de la famille et de l'école.

Mais même les enfants, si les conseils, les concerts et les conférences démonstratives qui vont se succéder pendant sept jours s'adressent à eux qu'un peu que penseront-ils de ce mélange bizarre qui met sur le même plan les animaux de cirque et de ménagerie, les mères abandonnées, les prisonniers de la Petite-Roquette, les chiens sauteurs, les « sans abris », les délenues et les « chevaux de trait » ?

Cette petite critique de détail n'est d'ailleurs pas pour diminuer l'effort et le mérite des personnes généreuses qui se sont associées dans cette œuvre charitable. Il restera tout au moins de cette série de manifestations qu'elles auront apporté une consolation d'un jour et un peu de douceur à des déshérités que l'on oublie trop, et c'est déjà quelque chose de très beau.

Et ce serait encore plus beau si l'on continuait le cycle des Vertus. Nous aurions par exemple : une « Semaine de la Probité » durant laquelle les marchands s'interdiraient de donner un coup de pouce à leur balance et de majorer leurs prix sans raison valable, une « Semaine de la Modestie » qui serait trêve à la publicité tapageuse dont nous accablent les « Moins de vingt ans » et autres « M'as-tu vu » ou « M'as-tu vu », une « Semaine de la Générosité » pendant laquelle les plus riches seraient invités à soulager les plus pauvres, une « Semaine de la Sobriété » où l'on remplacerait le vin sur toutes les tables, une « Semaine de la Fidélité » au cours de laquelle tous les maris s'abstiendraient de tromper leur femme, et réciproquement.

Mais toutes ces semaines vertueuses nous rendraient-elles plus heureux ? J'en doute, car la plupart des hommes sont si mal faits qu'ils préfèrent l'exercice du vice à celui de la vertu...

André PAGE.

Une distillerie clandestine découverte à Wattrelos

Le service des contributions indirectes a saisi hier matin chez des commerçants un alambic et 300 litres d'alcool

Une importante affaire de fraude d'alcool a été découverte hier à Wattrelos, où elle a produit une grosse impression. Dans la matinée en effet, M. Lacomie, inspecteur des contributions indirectes à Roubaix, accompagné de plusieurs agents de la Sûreté, a opéré une descente chez des commerçants de la rue Pierre Catteau, domiciliés au n° 38, MM. Jules et Joseph Rossembrouck, qui avaient été signalés comme se livrant au trafic de la distillation clandestine de l'alcool.

La perquisition qu'opérèrent le fonctionnaire et les policiers devait être fructueuse.

Elle mena en effet à la découverte dans les caves de la maison suspecte, d'un alambic en très bon état, paraissant avoir servi tout récemment, ainsi qu'à celle de 300 litres d'alcool distillé.

L'alambic et les 300 litres d'alcool, ont été saisis et les délinquants ne furent laissés en liberté qu'après avoir consigné la caution exigée. On s'étonne à Wattrelos, qu'une distillerie clandestine ait été découverte avec une telle quantité de marchandises chez des marchands de jambons et salaisons.

L'enquête qui continue apprendra peut-être à qui était destiné l'alcool, ainsi fabriqué en fraude.

Réception triomphale de Charles Lindberg aux Etats-Unis

100 avions et 6 destroyers escortent le vainqueur de l'Océan

Le correspondant du **Times** à New-York mande que plus de 100 avions et 6 destroyers ont été à la rencontre du « Memphis », à bord duquel se trouve Lindbergh. Trente-sept stations de T.S.F. sont reliées sans interruption pendant onze heures, en sorte que 30 millions de personnes apprennent, au fur et à mesure, ce qui se passe à Washington, où le président Coolidge décorera l'aviateur de la distinction aéronautique. 2.000 soldats rendront connaissance lundi, durera une semaine entière. On évalue à 250.000 le nombre de télégrammes arrivés à Washington pour Lindbergh.

Le célèbre aviateur a refusé un don de 50 millions

Une dépêche de New-York, relate que Lindbergh, qui a déjà refusé courtoisement un certain nombre d'offres d'aide financière, a refusé également d'être le bénéficiaire, toute sa vie, d'un fonds de 2 millions de dollars, qu'un groupe de riches habitants de Philadelphie a offert de constituer.

Drouhin partira bientôt de Paris pour New-York

La semaine prochaine, à Chartres, Drouhin tentera de reprendre aux Américains le record du monde en circuit fermé détenu actuellement par Chamberlin avec cinquante et une heures de vol sans escale.

Même si le record n'est pas battu, mais que ce grand essai soit satisfaisant, Drouhin pense s'envoler à la fin du mois pour New-York. Il aurait avec lui, à bord, un navigateur et un manipulateur de T.S.F.

L'appareil est un Goliath-Farman capable d'enlever dix tonnes l'essence destinées à alimenter les deux moteurs en tandem de 600 CV.

Comme les Américains, Drouhin s'installera dans une carlingue fermée, mais il aura, un avantage sur Lindbergh et sur Chamberlin, c'est que la disposition du poste de pilotage prévue sur l'avion français lui permettra une visibilité parfaite pour manœuvrer et atterrir.

Douze réservoirs contiendront l'essence nécessaire au raid, et cet avion doit pouvoir prétendre à une durée de vol de 60 heures (minimum) et à un rayon d'action de 8.000 kilomètres (minimum).

Ce raid, s'il réussissait, serait plus important encore que ceux de Lindbergh ou de Chamberlin, car il aurait été exécuté à deux mois d'écart dans les deux sens et sur un bimoteur. Or, on sait que toutes les autorités s'accordent pour reconnaître que, seuls, des avions à plusieurs moteurs seront capables d'effectuer un service régulier entre l'Europe et l'Amérique. Et, ainsi, ce Goliath pourrait être considéré comme un prototype des futurs avions transatlantiques.

« PIVOLO » VA PARTIR POUR SAIGON

Le capitaine Pelletier d'Oisy vient de terminer à Villacoublay, la mise au point de son appareil 700 C. V. de grand raid. Il compte prendre le départ lundi matin de l'aérodrome du Bourget, en compagnie du capitaine Gonin, à destination de Saïgon qu'il se propose d'atteindre en deux étapes.

Il amènera samedi soir son appareil au 34e régiment d'aviation au Bourget.

Le "Memphis" est arrivé en Amérique

On télégraphie de Washington. — **Le « Memphis » à bord duquel se trouvait l'aviateur Lindbergh, est arrivé dans la baie de Chesapeak hier après-midi à 16 heures (21 heures à Paris).**

LE NOUVEAU TABLEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

MM. Barety et Peyra se proposent de soumettre dimanche matin le tableau des circonscriptions électorales tel qu'il a été établi par la sous-commission, après règlement des quelques difficultés demeurées en suspens et qui n'avaient pas été réglées jeudi à la réunion de la commission du suffrage universel.

Si le tableau est approuvé par le Ministre et par la commission, le rapport de M. Barety pourra être distribué dans la courant de la semaine prochaine.

GRÈVE DES COIFFEURS AMIENOIS

Les garçons-coiffeurs d'Amiens se sont mis en grève hier matin, les patrons ayant refusé de relever de 50 à 65 francs leurs salaires.